

Pour une grille d'analyse appropriée à l'élite de la francophonie canadienne

Serge Dupuis

Number 37, Spring 2014

Francophonie canadienne et pouvoir

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033975ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033975ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dupuis, S. (2014). Pour une grille d'analyse appropriée à l'élite de la francophonie canadienne. *Francophonies d'Amérique*, (37), 77–86.
<https://doi.org/10.7202/1033975ar>

Article abstract

This article argues that one cannot apply the analysis, usually applied to the elite of large societies, on the role which it plays in a minority collectivity. The author uses the historical example of French Canadians, after the English Conquest, but also in the 21st century, to demonstrate the under-representation of Francophones living in a minority context in certain key sectors of the economy such as finance and business.

Pour une grille d'analyse appropriée à l'élite de la francophonie canadienne

Serge Dupuis
Université Laval

NOUS COMMENCERONS PAR REPRENDRE LES MOTS de Milan Kundera dans *Le rideau : essai en sept parties* :

ce qui distingue les petites nations des grandes, ce n'est pas le critère quantitatif du nombre de leurs habitants ; c'est quelque chose de plus profond : leur existence n'est pas pour elles une certitude qui va de soi, mais toujours une question, un pari, un risque ; elles sont sur la défensive envers l'Histoire, cette force qui les dépasse, qui ne les prend pas en considération, qui ne les aperçoit même pas (2005 : 47).

S'inspirant de l'expérience de la société tchèque, la perspective de Kundera sur les « petites sociétés¹ » a quelque chose d'universel. Au Canada français, les structures de pouvoir ont été marquées par cette petitesse et l'élite canadienne-française, ce groupe de personnes qui se distingue par son instruction, sa culture, sa richesse ou son influence, y a joué un rôle structurant.

Certes, on peut débattre de la pertinence de l'analyse structuraliste de l'élite dans les grandes sociétés, mais nous chercherons plutôt à remettre en cause l'application de cette grille aux petites. De notre point de vue, l'élite des « petites sociétés » n'a tout simplement pas pu exercer le même pouvoir que celle des grandes. En travaillant souvent dans la marge et sous un plafond de verre qu'elle pouvait difficilement percer, elle a longtemps entretenu un rapport de force inégal avec sa contrepartie britannique au Canada. Puisque les « petites sociétés » sont intrinsèquement inachevées, le cadre théorique de la lutte des classes traduit imparfaitement leur

¹ Le concept de « petite société » réfère effectivement aux sociétés de la marge, dont l'existence et la pérennité sont fragiles. Voir Abulof (2009), Kundera (2005) et Thériault ([2002] 2005).

rapport historique au pouvoir. Autrement dit, on aurait tort d'attribuer une trop grande connivence entre l'élite financière et politique de la planète et le leadership communautaire de la francophonie canadienne.

Monica Heller a d'ailleurs souvent réduit le nationalisme et les identités en milieu minoritaire francophone à des intérêts de classe, comme si l'institutionnalisation des nations s'effectuait de manière hégémonique (2011 : 3-30) ; mais Joseph Yvon Thériault estime qu'on fait fausse route en procédant de cette manière ([2002] 2005 : 23-161), les « petites sociétés » ne possédant ni les frontières politiques, ni la maîtrise des institutions de l'État que l'on connaît dans les nations modernes ordinaires. Pour Gaétan Gervais, l'élite en milieu minoritaire représente un « groupe de dirigeants, ceux qui ont le plus influencé l'ensemble de la communauté », mais dont l'autorité aurait été « continuellement minée aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur » (1983 : 67). Il suffit de regarder les différends idéologiques que cette dernière a entretenus avec le libéralisme économique pour comprendre les accointances limitées qu'elle a eues avec le grand capitalisme. Ainsi, cette élite aurait surtout cherché à incarner le souffle collectif d'un groupement antérieurement peu organisé. Nul doute que la place accordée aux grandes figures a été exagérée dans l'historiographie canadienne-française – c'était là une forme de compensation pour l'accès limité de la minorité aux structures de pouvoir (Cantin, 1997) –, mais on exagérerait tout autant en faisant l'inverse, soit en occultant le rôle des individus d'exception dans la mise en marche des grands changements sociaux.

Les structures particulières du Canada français

Les historiens débattent des effets du changement de régime depuis longtemps. Dans *Lendemain de conquête* ([1920] 1977), Lionel Groulx avançait que le retour en 1763 des officiers et des marchands français dans la métropole ainsi que leur remplacement par des agents et des commerçants anglais avaient empêché les *habitants* d'établir des institutions économiques et un commerce extérieur suffisants pour constituer une société normale (Courtois, 2013). Si le clergé et les anciens seigneurs ont maintenu une influence relative dans la vallée laurentienne, personne n'aurait davantage profité de la Conquête, selon Groulx, que les marchands, les officiers et les agents coloniaux anglais et écossais. Pour Maurice Séguin, qui réactualisait la thèse groulxiste à l'aube de la

Révolution tranquille, le Canada (français) n'était donc jamais parvenu à voler entièrement de ses propres ailes (Vaugeois, 2013 : 33-41). Chez Michel Brunet, le départ de l'élite française au lendemain du coup de force de 1760 aurait « décapité » la société canadienne. Cette thèse continue d'être contestée, plus récemment par Donald Fyson, qui constate plutôt une « décapitation partielle » du groupe canadien, une certaine élite cléricale et terrienne ayant maintenu une influence considérable après la Conquête (Fyson, 2011). Ayant déjà une culture locale marquée par la technologie et les mœurs empruntées aux peuples autochtones, les Canadiens auraient cherché à se réconcilier avec les conquérants, selon Fyson, non pas dans l'optique d'abandonner leur langue ou leur religion, mais plutôt dans celle de reconnaître les concessions faites à la culture canadienne pendant les premières années du régime anglais (2013 : 266-271).

Il serait certes difficile de parler d'une « nation canadienne » à cette époque, la vallée laurentienne n'ayant pas suffisamment d'institutions pour atteindre ce statut, même si la conscience et la culture des habitants s'étaient déjà distinguées de celles des Français (Dumont, 1993 : 59-119). Quant à la naissance d'une élite proprement canadienne-française, celle-ci remonterait au tournant du ^{xix}^e siècle avec l'émergence de collèges et de séminaires, qui ont permis aux plus talentueux d'atteindre les rangs d'une profession (Bienvenue, Hubert et Hudon, 2014 : 33-54, 113-136). D'après l'historien Fernand Ouellet, si cette montée en force des institutions a politisé la question canadienne, ces développements expliqueraient le retrait progressif des Canadiens de la traite des fourrures ainsi que leur retard à moderniser l'agriculture laurentienne. Les professionnels ont donc tourné leurs visées, déplore-t-il, vers un discours favorisant avant tout la préservation de la langue française et de la religion (Ouellet, 1966 : 539-596). L'Église devenue, dès lors, la force structurante au Canada français, elle a multiplié le nombre d'hôpitaux, d'orphelinats, d'écoles et d'institutions culturelles pour amener la collectivité canadienne-française, rappelle Roberto Perin, à se percevoir comme une nation dignes de ce nom (2008).

Les projets en vue d'augmenter l'accès à l'instruction semblent avoir atteint des seuils critiques, car l'analphabétisme touchait 84 % des apprentis à Montréal en 1792, un taux qui n'avait reculé que de 12 % en 1842 (Baker et Hamilton, 2000 : 83). Si 95 % des maîtres

anglophones pouvaient signer leur nom en 1842, seulement 53 % des maîtres francophones pouvaient en faire autant à pareille date. Le piètre niveau d'instruction, l'hostilité manifestée à l'endroit des Canadiens français dans les usines de même que leur sous-représentation dans les affaires semblent avoir cimenté leur marginalisation au XIX^e siècle. Cette « petite société » aurait probablement intégré la majorité, tôt ou tard, si sa natalité élevée, pendant la montée en force de l'Église, n'avait contribué à faire passer le contingent canadien-français de 70 000 personnes en 1763 à 825 000 en 1861 (Frenette, 1998 : 75). L'arrivée d'un nombre encore plus important de colons de langue anglaise a tout de même fait de la collectivité canadienne-française une minorité dans le Canada-Uni à partir de 1851.

Ainsi, le défi posé par l'anglicisation a commencé à guetter les Canadiens français qui s'installaient dans les espaces urbains et, plus particulièrement, ceux qui migraient à l'extérieur du Québec pour y trouver du travail. Pour sa part, la bourgeoisie francophone au Québec s'est davantage inscrite dans des contextes locaux et régionaux, selon Marc Vallières et ses collaborateurs (2008), tandis que l'élite anglo-protestante de Montréal tendait à évoluer dans un cadre économique nord-américain et impérial. Par ailleurs, comme l'a montré Fernande Roy, les gens d'affaires francophones de Montréal étaient, la plupart du temps, confrontés à un dilemme, à savoir s'ils devaient s'intégrer à la majorité pour atteindre une nouvelle strate dans la hiérarchie sociale du Canada ou se tenir avec les clercs et les professionnels pour former avec leurs compatriotes une élite de la marge (Roy, 1988 : 111-149). L'élite canadienne-française a donc longtemps déployé des efforts pour assurer l'avancement de ses compatriotes par l'intermédiaire du développement institutionnel ou des sociétés de prévoyance. Ce dévouement, rappelle Marcel Martel, a souvent débouché sur des campagnes de souscription, qui ont permis l'ouverture d'écoles libres en dépit des règlements scolaires interdisant l'enseignement en français, de centres culturels et de médias canadiens-français (1997 : 50-56, 63-105, 120-125) à l'extérieur du Québec.

Des défis persistants

Encore au mitan du XX^e siècle, suivant en cela les prétentions autonomistes et le nationalisme du clergé et des professionnels, les structures sociales du Canada français demeuraient distinctes de celles de la majorité de

langue anglaise. Même dans le Québec de 1960, là où il était majoritaire, le Canadien français moyen ne gagnait que 65 % du salaire d'un anglophone minoritaire moyen (Baker et Hamilton, 2000 : 76). La Révolution tranquille a certainement favorisé la promotion sociale des francophones, mais l'histoire les amenait toujours à accuser un certain retard, leurs revenus n'atteignant toujours que 89 % du revenu moyen des Québécois anglophones en 1996.

En Ontario, là où près de 200 000 Canadiens français avaient choisi de s'établir entre 1842 et 1921, les structures sociales sont aussi demeurées marquées par un investissement plus faible dans les affaires et une présence supérieure dans les secteurs de l'éducation et des services. En 1971, par exemple, 33 % des Franco-Ontariens étaient moins portés que la moyenne à œuvrer dans le secteur de la finance, mais 36 % étaient plus disposés à investir le secteur des services publics (Ouellet, 1993 : 150, 175, 187). Même en 2006, les écarts demeuraient semblables, les Franco-Ontariens étant surreprésentés dans les secteurs de la fabrication, de l'hébergement et de la restauration. Par ailleurs, la probabilité qu'ils travaillent dans le domaine de l'enseignement était de 33 % supérieure à la moyenne, et de 250 % qu'ils se dirigent vers l'administration publique. Toutefois, la probabilité qu'ils choisissent le secteur de la finance était toujours de 33 % inférieure à la moyenne (Corbeil et Lafrenière, 2010 : 72).

Faut-il, dès lors, se surprendre qu'hormis Paul Campeau et Paul Desmarais, l'Ontario français ait produit très peu d'hommes d'affaires prolifiques et que la question du pouvoir économique soit demeurée en marge des priorités du réseau associatif franco-ontarien ? Il s'agirait donc d'une collectivité dans laquelle les « riches » sont demeurés rares et où les professionnels ont joué un rôle central. Encore de nos jours, nombre de francophones diplômés choisissent les domaines de l'éducation, de la santé ou des services sociaux, ces défis étant toujours plus grands en francophonie canadienne qu'au sein de la population majoritaire. Si les Franco-Ontariens ont aujourd'hui des revenus légèrement plus élevés que les Anglo-Ontariens (9 %), en raison des politiques de bilinguisme des quarante dernières années qui ont valorisé cette aptitude au moment de l'embauche, les personnes de 15 à 44 ans qui ont appris simultanément le français et l'anglais pendant leur enfance gagnent aujourd'hui des revenus de 21 à 31 % inférieurs à la moyenne provinciale (Corbeil et Lafrenière,

2010). Comme quoi la valorisation de l'hybridité culturelle dans les familles contemporaines pourrait aussi avoir ses revers.

Pour une critique mesurée

Ces statistiques dérangent, d'autant plus que l'avenir des minorités n'est pas assuré par une autonomie politique (à l'extérieur du régime éducatif). Par conséquent, il incombe toujours à des chefs de file de mobiliser leur entourage autour de projets qui concernent les enjeux de leur époque. L'élite peut ainsi infléchir un certain destin et favoriser le rehaussement collectif par le développement institutionnel, là où les nombres le permettent, et l'obtention de services en français (Léger, 2014). Si personne n'occupe cet espace, nous le rappelle Jean-François Laniel, le relais peut être pris par des gens qui n'ont aucunement l'intention de se préoccuper du sort de la francophonie canadienne, et encore moins de la représenter (2011 : 3).

Il est certes répréhensible que certains membres de l'élite au sein de la francophonie canadienne proposent des projets qui touchent peu de gens, abusent de leurs privilèges et limitent leur travail à la gestion des enveloppes de subventions gouvernementales. Plusieurs organismes souffrent aussi des compétences limitées de leurs dirigeants, souvent un facteur non négligeable dans les maigres retombées de certains efforts. De nos jours, on appelle la francophonie canadienne à « sortir » d'elle-même pour s'épanouir, mais si cette sortie des domaines de l'éducation, de la culture et de la santé ne suit pas une logique qui permettrait d'élargir les espaces gérés par et pour les francophones ou, encore, d'offrir une « reconnaissance » de sa différence dans les espaces de la majorité, l'investissement dans plusieurs secteurs pourrait accélérer l'intégration des francophones à la majorité. Le déplacement des francophones vers les milieux urbains depuis le milieu du xx^e siècle a déjà rendu le fait français moins quotidien pour eux, les obligeant à voguer entre les espaces de la majorité et ceux de la minorité, comme le constatent Anne Gilbert et Marie Lefebvre (2008).

La sphère d'activité la plus négligée semble demeurer, hormis les exemples du coopératisme financier et agricole (Daigle, 1990; Bureau, 1992), la sphère économique, que la francophonie canadienne confie toujours largement à la majorité. S'il y a eu de nombreuses attestations

de réussite associée au phénomène « Québec inc. » depuis les années 1960 (Fraser, 1987), si bien que les Québécois sont sur le point de dépasser proportionnellement les anglophones dans le nombre d'admissions aux études commerciales au Canada, l'histoire est malheureusement bien différente en milieu francophone minoritaire. Les Canadiens français hors Québec auraient sans doute pu bénéficier d'une Caisse de dépôt et de placement, fondée en 1965 pour favoriser l'entrepreneuriat des francophones au Québec, mais les gouvernements provinciaux et fédéral ont surtout limité leurs efforts de développement des minorités aux sphères de l'éducation et des arts.

D'après Joseph Yvon Thériault, des investissements publics plus diversifiés renforceraient sans doute les chances de pérennité des « régions souches » du Canada français. Ce sont d'ailleurs ces milieux qui rencontrent le moins de défis sur le plan de la rétention culturelle, mais qui subissent de sérieux revers en ce qui a trait à la rétention démographique. Le sud-est du Manitoba, le Nord-Est et l'Est ontarien ainsi que le Madawaska, la Péninsule acadienne, le sud-est du Nouveau-Brunswick et la baie Sainte-Marie ont beau avoir des taux d'acculturation nuls ou inférieurs à 25 %, ces régions n'arrivent pas à retenir la moitié de leurs jeunes (Thériault, 2014). Le dynamisme de la jeunesse, celui d'une élite en herbe si on veut, se dilue ainsi dans les grands centres urbains à l'extérieur de la « ceinture bilingue » (Joy, 1972), là où les taux d'acculturation dépassent 60 %. Pour Thériault, il faudrait un « plan Marshall » pour que ces huit espaces d'enracinement de la francophonie canadienne se renouvellent. Ces régions auraient peu de mal à solidifier l'espace francophone si seulement elles parvenaient à garder plus de jeunes qu'elles n'en perdent.

Certes, le poids politique de la francophonie canadienne est relativement faible dans plusieurs régions, mais elle peut assurément faire plus que se contenter de suivre le cours des événements. Le gouvernement fédéral risquerait fort peu en favorisant le développement d'un tel plan, à moins qu'une élite ne choisisse de se pencher davantage sur les questions économiques et environnementales. Si on peut prendre avec un grain de sel les accusations de mauvaise foi à l'endroit de l'élite de la francophonie canadienne, on peut toutefois lui reprocher de manquer de créativité vis-à-vis du développement régional. Sans aller jusqu'à fermer les écoles françaises de Halifax ou de Calgary qui accueillent plusieurs nouveaux arrivants, l'élite pourrait toutefois consacrer autant d'énergie

à l'avenir économique et démographique de Hearst (Ontario) ou de Shippagan (Nouveau-Brunswick) qu'à l'ouverture d'écoles françaises à Fort McMurray (Alberta), par exemple. Rien dans l'histoire n'indique que la francophonie canadienne moderne doive habiter exclusivement ou même majoritairement dans les endroits où elle ne représente qu'une infime minorité. Il serait dommage d'abandonner ces régions souches, souvent riches en ressources naturelles et en patrimoine, tout simplement parce que les élites de la francophonie canadienne n'auraient pas pris la peine de réfléchir à leur avenir.

Si son but demeure le rehaussement collectif grâce au développement de structures sociales, politiques et économiques autonomes, une élite de talent pourrait ainsi continuer à infléchir le destin collectif de la francophonie canadienne.

BIBLIOGRAPHIE

- ABULOF, Uriel (2009). « "Small Peoples": The Existential Uncertainty of Ethnonational Communities », *International Studies Quarterly*, vol. 53, n° 1 (mars), p. 227-248, [En ligne], [<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1468-2478.2008.01530.x/epdf>].
- BAKER, Michael, et Gillian HAMILTON (2000). « Écarts salariaux entre francophones et anglophones à Montréal au 19^e siècle », *L'Actualité économique : revue d'analyse économique*, vol. 76, n° 1 (mars), p. 75-111.
- BIENVENUE, Louise, Ollivier HUBERT et Christine HUDON (2014). *Le collège classique pour garçons : études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Éditions Fides.
- BRUNET, Michel ([1957] 2009). *La présence anglaise et les Québécois*, Montréal, Les Intouchables.
- BUREAU, Brigitte (1992). *Un passeport vers la liberté : les caisses populaires de l'Ontario de 1912 à 1992*, Ottawa et North Bay, Mouvement des Caisses populaires de l'Ontario.
- CANTIN, Serge (1997). *Ce pays comme un enfant : essais sur le Québec, 1988-1996*, Montréal, Éditions de L'Hexagone.
- CORBEIL, Jean-Pierre, et Sylvie LAFRENIÈRE (2010). « Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Ontario », Ottawa, Statistique Canada, [En ligne], [<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-642-x/89-642-x2010001-fra.pdf>] (20 juillet 2015).

- COURTOIS, Charles-Philippe (2013). « Lendemain de conquête », dans Sophie Imbeault, Denis Vaugeois et Laurent Veyssière (dir.), *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, Québec, Éditions du Septentrion, 2013, p. 258-277.
- DAIGLE, Jean (1990). *Une force qui nous appartient : la Fédération des caisses populaires acadiennes, 1936-1986*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- DUMONT, Fernand (1993). *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Éditions du Boréal.
- FRASER, Matthew (1987). *Quebec Inc.*, Montréal, Éditions de l'Homme.
- FRENETTE, Yves (1998). *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Éditions du Boréal.
- FYSON, Donald (2011). « The Canadiens and the Conquest of Quebec: Interpretations, Realities, Ambiguities », dans Jarrett Rudy et al. (dir.), *Quebec Questions: Quebec Studies for the Twenty-First Century*, Toronto, Oxford University Press, p. 18-33.
- FYSON, Donald (2013). « La réconciliation des élites britanniques et canadiennes (1759-1775) : reconnaissance mutuelle ou rhétorique intéressée ? », dans Sophie Imbeault, Denis Vaugeois et Laurent Veyssière (dir.), *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, Québec, Éditions du Septentrion, p. 278-287.
- GERVAIS, Gaétan (1983). « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 5, p. 67-92.
- GILBERT, Anne, et Marie LEFEBVRE (2008). « Un espace sous tension : nouvel enjeu de la vitalité communautaire de la francophonie canadienne », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Éditions Fides, p. 27-72.
- GROULX, Lionel ([1920] 1977). *Lendemain de conquête*, Montréal, Éditions Stanké.
- HELLER, Monica (2011). *Paths to Postnationalism: A Critical Ethnography of Language and Identity*, Oxford, Oxford University Press.
- JOY, Richard (1972). *Languages in Conflict: the Canadian Experience*, Toronto, McClelland and Stewart Publishing.
- KUNDERA, Milan (2005). *Le rideau : essai en sept parties*, Paris, Gallimard.
- LANIEL, Jean-François (2011). « Pour qui nos élites parlent-elles? D'un besoin fondamental des petites sociétés », *La Relève*, vol. 2, n° 2 (hiver), [En ligne], [http://journallareleve.com/wordpress/?page_id=1456] (20 juillet 2015).
- LANIEL, Jean-François (2013). « Petites sociétés, élite intellectuelle et "tradition vivante" : contribution à une sociologie des petites sociétés », dans Mihaï Dinu Gheorghiu et Paul Arnault (dir.), *Les sciences sociales et leurs publics : engagements et distanciations*, Iasi (Roumanie), Editura Universitatii Alexandru Ioan Cuza din Iasi, p. 423-446.
- LÉGER, Rémi (2014). « De la reconnaissance à l'habilitation de la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, n° 37 (printemps), p. 17-38.
- MARTEL, Marcel (1997). *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

- MEUNIER, E.-Martin, et Joseph Yvon THÉRIAULT (2008). « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Éditions Fides, p. 205-238.
- OUELLET, Fernand (1966). *Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850)*, Montréal, Éditions Fides.
- OUELLET, Fernand (1993). « L'évolution de la présence francophone en Ontario : une perspective économique et sociale », dans Cornelius Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 127-199.
- PERIN, Roberto (2008). *Ignace de Montréal, artisan d'une identité nationale*, Montréal, Éditions du Boréal.
- ROY, Fernande (1988). *Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaires francophones de Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Éditions du Boréal.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon ([2002] 2005). *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2014). « Autonomie et/ou gouvernance en Acadie du 21^e siècle », Grande conférence d'ouverture, Colloque *L'Acadie dans tous ses défis : débats autour de l'Acadie en devenir*, Edmundston, Université de Moncton, campus d'Edmundston, 11 août. Inédit.
- VALLIÈRES, Marc, *et al.* (2008). *Histoire de Québec et de sa région*, 3 vol., Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- VAUGEOIS, Denis (2013). « De Français à Canadiens », dans Sophie Imbeault, Denis Vaugois et Laurent Veyssière (dir.), *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, Québec, Éditions du Septentrion, p. 32-46.